NOTICE D'INFORMATION AUX LOUEURS D'EMPLACEMENTS POUR MOBIL-HOME

SAISON 2022

prévu par l'arrêté du 17/02/2014

Attention:

Le bordereau situé en fin de document est à découper, dater, signer et à retourner au gestionnaire avec le contrat de location d'emplacement, accompagné du premier acompte (si vous avez choisi le paiement en 3 fois).

Principales modifications et évolutions du contat en 2022

Rappel en préambule :

- du cadre réglementaire de ce contrat

A le

- de la location d'emplacement pour stationnement d'une résidence mobile de loisir (exclusion du statut des baux commerciaux et des baux d'habitation)
- interdiction d'élection de domicile ou de tout usage de nature commerciale

Les principaux changements :

- mise à jour et détail des motifs légitimes de non-renouvellement de contrat
- la durée à partir de laquelle un mobil-home ne peut être revendue sur parcelle est portée à 12 ans d'anciennneté
- la durée à partir de laquelle le gestionnaire n' a plus obligation de renouveller le contrat est portée à 12 ans (date de fabrication du mobil-home)

Un changement majeur :

- -Le gestionnaire a désormais la possibilité de prévoir un âge limite de stationnement du mobil home dans son établissement. Le recours à une grille de vétusté peut également être nécessaire, dans le cas où l'état de l'hébergement le justifie et alors même que l'âge limite ne serait pas atteint.
- La mise en place de cette disposition constitue une évolution essentielle du contrat. Elle permet de clarifier les relations entre gestionnaires de campings et clients résidents.

9/	
~	

BORDEREAU DE REMISE

à retourner signé au gestionnaire avec 1 exemplaire du contrat de location d'emplacement

Mr (et ou) Madame :	
domicilié(s) et demeurar	ıt :
attestons avoir été inforr	nés par le site du camping :
	otice d'information (prévue aux articles D 331-1-1 et D 333-4 du code du tourisme, ainsi que du projet de le parcelle y afférant) ;
- du <u>règlement int</u>	<u>érieur</u>
- de la <u>fiche de su</u>	<u>ivi de la taxe de séjour p</u> our la saison 2022
 retournons le pr acompte si néce 	ésent bordereau et contrat de location, paraphé et signé (accompagné du chèque de premier ssaire)

Signature